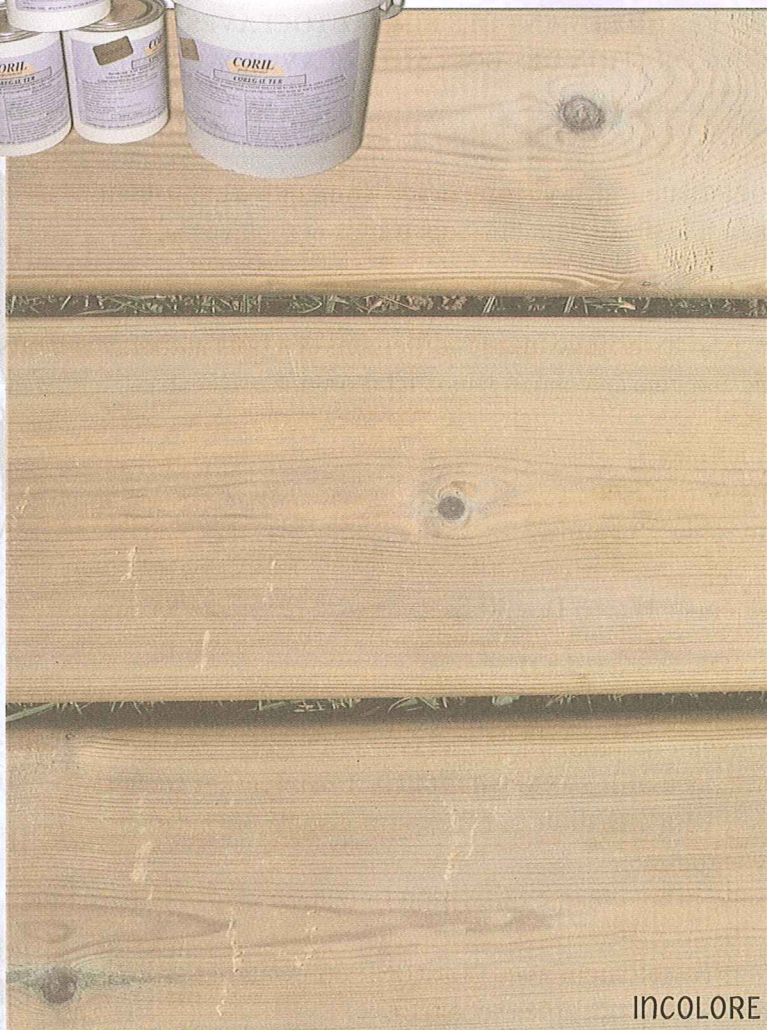


CORIL
professionnel

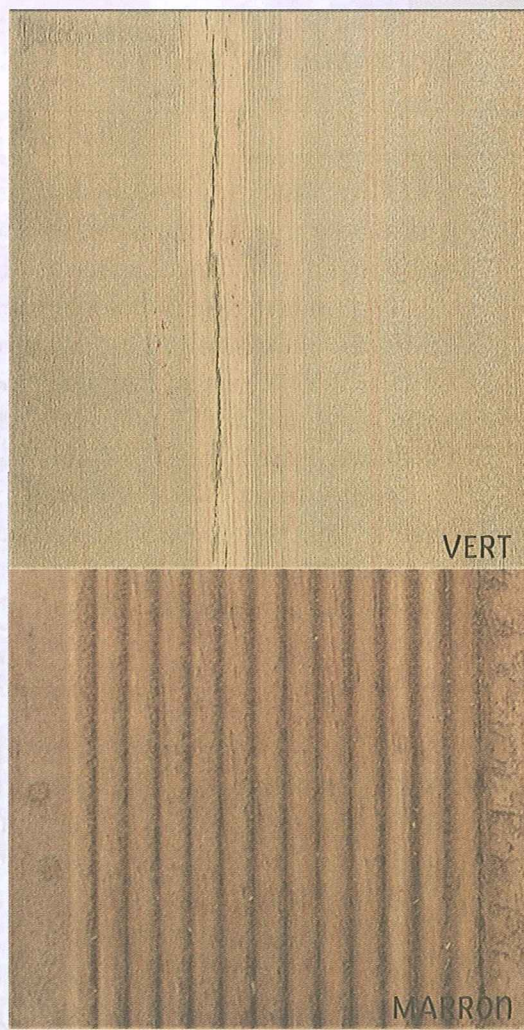
COREGAL TER



LAIT HYDROFUGE SPECIAL BOIS AUTOCLAVÉS
ANTI-FENDILLEMENT - RETARDATEUR D'U.V. - REGULATEUR D'HUMIDITÉ



INCOLORE



VERT

MARRON

SUR BOIS AUTOCLAVÉS NEUFS :

COREGAL TER INCOLORE assure une protection mate anti-fendillement et retarde la décoloration due aux U.V.

SUR BOIS AUTOCLAVÉS PÂLIS AUX U.V. :

COREGAL TER VERT ou MARRON redonne à vos bois la coloration mate d'origine.



COREGAL TER bénéficie
du Label Vert Excell

Distribué par :



LABEL VERT EXCELL

CORIL
professionnel



COREGAL TER

INCOLORE : LAIT HYDROFUGE ANTI FENDILLEMENT DES BOIS AUTOCLAVES NEUFS
VERT et MARRON : PROTECTION et RECOLORATION DES BOIS AUTOCLAVES PALIS AUX UV.

CARACTERISTIQUES GENERALES

- **COREGAL TER** est un lait hydrofuge, retardateur d'UV, insecticide, fongicide et anti-bleu.
- Sa formulation le destine particulièrement à la protection des bois traités autoclavés.
- Elle permet de réguler les échanges d'humidité.
- Utilisation industrielle (incolore) : antigérence et anti fendillement des bois en grume ou en plateau.
- **COREGAL TER incolore** est une protection hydrofuge anti fendillement des bois autoclavés neufs.
- **COREGAL TER vert ou marron** redonne aux bois autoclavés leur éclat d'origine.
- Aspect : liquide fluide, impression mate.
- **COREGAL TER** a obtenu le **Label Vert EXCELL**.
- Point éclair : néant. Masse volumique : environ 1.00
- Séchage : hors poussière 30mn – Recouvrable : 3 heures.
- Pouvoir couvrant : 12 à 16m²/L.
- Extrait sec : environ 15%. Conditionnements : 1L. - 5 L. - 30 L.

MODE D'EMPLOI

Pour les surfaces horizontales (terrasses) procéder au préalable à un lavage (à l'eau + détergent) des surfaces à traiter (en cas de grisaillement prononcé utiliser CORIDEGRI'S Pro). Laisser sécher.

- **COREGAL TER** est livré prêt à l'emploi. Peut être dilué si nécessaire jusqu'à 30% d'eau.
- Application au pinceau, pistolet, trempage ou rouleau.

NB : L'utilisation en bac nécessite un brassage avant chaque utilisation (attention ne pas utiliser l'air comprimé pour réaliser le brassage).

- Les bois de structure devront être traités préalablement avec CORIFOND ou CORIPHENE.
- Le nettoyage des outils se fait à l'eau (ou CORIDECAP après séchage).

RECOMMANDATIONS

- Ne pas fumer pendant le travail, ne pas manger ou boire.
- Eviter le contact prolongé avec la peau (gants et vêtements de protection).
- Porter un masque et des lunettes en cas d'application par pulvérisation et bien aérer les locaux.
- Se laver les mains après manipulation. Ne pas réutiliser les emballages
- A tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. **Craint le gel.**
- Ne pas mettre les bois traités au contact des produits alimentaires, des plantes, des abeilles.
- **Attention, appliqué sur bois humide COREGAL TER peut rester collant plusieurs jours, il convient dans ce cas de laver avec une serpillère imbibée de CORIL Diluant de nettoyage pour assécher la surface.**

Les renseignements fournis sur la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur nos connaissances et notre expérience à ce jour. Notre responsabilité ne saurait être engagée par l'utilisation de nos produits, les conditions d'application échappant à notre contrôle.

CORODIS SARL – Z.I. LA PLAGNE – B.P. 52 – ST CYR DE FAVIERES – 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél. 04 77 62 04 17 – Fax 04 77 62 07 91 Site : corodis.com – Mail : corodis@wandoo.fr

Entreprise agréée par le ministère de l'agriculture pour la distribution des produits antiparasitaires AGREMENT N° PARH01291SARL AU
CAPITAL DE 45 000 - SIRET 413 278 565 00028 – NAF 4675Z – TVA : FR 40413278565